



DEMANDE D'OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX

Formulaire papier complété à déposer à l'Administration Communale de Tinlot ou à envoyer par mail à l'adresse suivante : admin@tinlot.be

Toute demande doit être introduite au moins 30 jours (et max. 1 an) à l'avance.

Cadre réservé au DEMANDEUR

Nom/Dénomination :

Adresse :

Tel : GSM :

E-mail :

Nom de la personne responsable de la manifestation : GSM :

Date de la demande : Date de l'occupation : De heure à heure

Lieu d'occupation (à cocher) :

- La Tinloise – Salle de sports uniquement La Tinloise – Salle de sports + Cafétaria
 La Tinloise – Cafétaria uniquement (AVEC ou SANS cuisine ?) Local Intergénérationnel

Type de manifestation (à cocher) :

- Privé Public

Motif de la manifestation :

- Baptême Repas
 Communion Réunion
 Mariage Fête locale
 Anniversaire : ans Manifestation sportive
 Autre :

Description détaillée :

Nombre de personnes attendues (estimation) :

NOM et signature :

Cadre réservé à l'ADMINISTRATION COMMUNALE

Prix : € Clé :

Caution : € Nettoyage :

Nécessité du personnel communal ? Oui Non

Si oui, Date de mise en place : Date de remise en ordre :

Décision du Collège Communal en date du :

- Favorable Défavorable